

**Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur pour l'Environnement et le Développement durable
Point sur le texte présenté aux chefs d'Etat le 20 juin 2012**

On ne part pas de rien. Rio 1992 avait suscité un grand espoir mais n'a pas été porté.
Le Sommet des peuples de Rio 2012 permet de sentir les pulsations de la génération Rio+20.

Le texte présenté ce matin aux chefs d'Etat et de gouvernement n'est pas idéal, il ne comporte pas tout ce qu'on souhaitait, mais il a été réalisé dans un contexte très ambitieux, et aussi dans un rapport de force et des circonstances difficiles. Ce texte reflète nos idées innovantes et nos frilosités. Il exprime une relance et un nouveau départ.

Ses résultats reflètent plusieurs de nos priorités. Il s'agit d'un document de consensus qui exprime une volonté politique et les éléments d'un programme de travail et de rendez-vous pour les 5 années qui viennent.

Le chemin n'est pas facile, il va nécessiter l'engagement et la mobilisation de tous et des Etats, et en particulier la mobilisation de la société civile. La société civile s'est exprimée au cours des journées de dialogue. La présence du Président de la République Française, seul chef d'Etat européen présent, est renforcée par la présence de nombreux chefs de gouvernements européens.

Parmi les acquis essentiels, il y a la reconnaissance :

- de l'interaction entre les différents piliers du développement durable, très bien reflétée dans le texte comme elle ne l'a jamais été jusqu'à présent ;
- de l'économie verte et équitable comme programme de travail de la communauté internationale ;
- d'un rôle nouveau, clairement renforcé, de la société civile dans la gouvernance. Ce point figure dans le texte sur la gouvernance globale et environnementale au-delà des 9 « groupes majeurs » de Rio 92, dans leur rôle d'impulsion, d'innovation, d'accompagnement et de réalisation des décisions. Il reste à le traduire en termes juridiques ;
- de la notion de socle de protection sociale minimal, récemment adoptée par l'OIT ;
- des financements innovants au service du DD : ce point, repris dans le texte, va plus loin que les sommets G8 et G20 ;
- des objectifs du DD : il ne peut y avoir de politique de développement sans DD, ce qui nécessite d'inventer des éléments nouveaux ; en particulier, la Ville est un des candidats pour un des futurs objectifs du DD (négociation à engager pour les 2 ans à venir)
- d'une gouvernance : des points solides pour que le DD soit incarné au niveau international, et que l'environnement soit un pilier (« pilier environnemental du DD »)

Parmi les éléments insuffisants :

- nous souhaitons voir reconnu un statut de la haute mer, mais l'opposition de 3 pays conduit à un mandat d'achever les travaux d'ici 2 ans avec obligation de décision ;
- sur la question du forum politique de haut niveau en matière de gouvernance du développement durable, deux thèses se sont opposées :
 - le recours à l'ECOSOC : cette solution aurait été plus simple et plus rapide, mais sa composition limitée à 54 Etats au maximum aurait nécessité de modifier la charte de l'ONU
 - mettre en place une structure nouvelleLes délégués se sont mis d'accord pour une instance dans le cadre de l'ONU : ce texte est ambitieux mais reste à traduire dans l'AG de l'ONU
- nous souhaitons voir le PNUE transformé tout de suite : ce point est renvoyé à la négociation d'une résolution qui doit le renforcer et l'améliorer (la notion d'« upgrade » est mentionnée).